

SECURITE ROUTIERE

Le bilan provisoire des trois premiers mois de l'année 2004 fait état d'une certaine stabilité au niveau du nombre d'accidents corporels de la circulation routière et d'une diminution de la gravité et du nombre de tués.

	Accidents	Tués	Blessés Graves	Blessés légers
1er trimestre 2003	98	5	25	109
1er trimestre 2004	87	3	8	131

Ces résultats renforcent la volonté de tous à participer à la lutte contre la violence routière. Cette consolidation des bons chiffres de 2003 doit se poursuivre dans la durée.

Le Document Général d'Orientations de sécurité routière 2004 / 2008 vient d'être validé et va être porté à la connaissance de l'ensemble des partenaires de la sécurité routière. Ce document définit les orientations de la politique à mener au sein du département pour faire reculer l'insécurité routière.

La mise en place des radars automatiques et le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2004 vont concourir à cette dynamique.

L'emplacement des radars vient d'être validé :

Priorité 1 : Autoroute A64, commune de BEGOLE, sens Toulouse/Bayonne (2004)

Priorité 2 : RD 935, ville de TARBES, agglomération (bd Alsace Lorraine) (2004)

Priorité 3 : RN 21, ville de TARBES, agglomération, PR 23 (bd Claude Debussy) (2005)

Priorité 4 : RN 117, commune d'IBOS, hors agglomération PR 55 (2005)

Priorité 5 : RD 929, commune de LA BARTHE DE NESTE, hors agglomération. (2005).

Le P.D.A.S.R. fédère l'action de 60 organismes et associations et proposera 96 actions de sensibilisation à la Sécurité Routière qui seront mises en place sur le département durant l'année 2004.